

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENT NUMÉROS 707 ET 708**

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **18 septembre 2023**, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 707** modifiant le *Règlement 320 concernant le Programme de revitalisation à l'égard des secteurs résidentiel, commercial et industriel;*
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 708** modifiant le *Règlement numéro 611 concernant la collecte sélective des matières recyclables et le Règlement numéro 612 concernant l'enlèvement des matières organiques dans les limites de la municipalité.*

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication. Toute personne intéressée peut les consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 26 septembre 2023.



Crystel Poirier, LL.L, OMA  
Greffière